

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

APPEL D'OFFRES

AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE — SALLUIT, NOUVEAU-QUÉBEC

PROPRIÉTAIRE:
Commission Scolaire Kativik
305, avenue Mimosa
Dorval, Qc H9S 3K5
Tél.: (514) 636-8120

ARCHITECTES:
Bergeron, Bourgeois, Choquette/Architectes
200, rue Fleury ouest
Montréal, Qc H3L 1T7
Tél.: (514) 388-6924/6964

INGÉNIEURS EN STRUCTURE, MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ ET AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR:
St-Amant, Vézina, Vinet, Brossard
550, rue Sherbrooke ouest, bur. 510
Montréal, Qc H3A 1B9
Tél.: (514) 849-2432

INGÉNIEURS EN GÉOTECHNIQUE:
Cogemac Inc.
127, Turgon
Ste-Thérèse J1E 3H8
Tél.: (514) 435-6159

La Commission Scolaire Kativik, propriétaire, demande des soumissions pour l'agrandissement d'une école à Salluit, Nouveau-Québec.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (L.R.Q., chap. Q-1) qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus, au bureau de l'architecte, à compter de 14 h 30, mardi le 9 mai 1989, contre un dépôt de cent dollars (100 \$), sous forme de mandat ou chèque visé émis à l'ordre du propriétaire, qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission, émis au nom du propriétaire, la Commission Scolaire Kativik et établi à un montant équivalent à DIX POUR CENT (10%) du prix de la soumission, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50% du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10% du prix du contrat.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues aux bureaux de la Commission Scolaire Kativik, au 305, avenue Mimosa, Dorval, QC H9S 3K5, jusqu'à 14 h 30, heure en vigueur localement, le mercredi, trente-et-unième (31e) jour du mois de mai 1989, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du règlement sur les subventions à des fins de construction (R.R.Q., 1981, C.a-6, R.29) du 21 septembre 1982.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Annie Poppert
DIRECTRICE GÉNÉRALE
Dorval, le 6 mai 1989

Lachine

PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE LACHINE

SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT

APPEL D'OFFRES

PROJET PT-89-3 — PISTE CYCLABLE ENTRE LES PARCS STONEY POINT ET SUMMERLEA

Soumission 89-14

Des soumissions cachetées, adressées au Directeur du Service de l'Approvisionnement seront reçues au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville, 30, 19e avenue, Lachine, d'ici mardi le 16 mai 1989, à 12:00 heures (midi). H.A.E. Un dépôt de soumission au montant minimum de DIX POUR CENT (10%) de la valeur totale de la soumission sous forme soit d'un chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une Caisse populaire, soit d'un cautionnement de soumission et une convention relative à l'émission de cautionnements conformes aux exemples joints au document d'appel d'offres, le tout payable à la Ville de Lachine, doit accompagner la soumission.

Les travaux comprennent: pavage asphaltique: 2800 mètres carrés; trottoirs: 120 mètres carrés et travaux connexes.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être validement reçue, se trouver physiquement, le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du soussigné ou de son mandataire officiel, sous pli cacheté, au bureau, à l'adresse, à la date et à l'heure indiqués au paragraphe précédent.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à 12:00 heures (midi), H.A.E., mardi le 16 mai 1989, au bureau du soussigné, 30, 19e avenue, Hôtel de Ville, Ville de Lachine.

On obtiendra les devis et formules de soumission moyennant un dépôt de vingt-cinq (25\$) dollars, NON REMBOURSABLE, au bureau du Directeur du Service de l'Approvisionnement, Monsieur André C. Gosselin, i.c., M.Sc.A., à l'Hôtel de Ville, 30, 19e avenue, Lachine. Ces documents seront disponibles à compter de lundi, le 8 mai 1989.

La Ville de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

ANDRÉ C. GOSSELIN, i.c., M.Sc.A.
Directeur
Service de l'Approvisionnement
LACHINE, le 3 mai 1989
Date de parution: Samedi, le 6 mai 1989

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite:
Nos 500-11-001310-891
081273

PIERRE GIRARD, homme d'affaires, ayant exercé sa profession et fait affaires au 1223 est, rue Bélanger, dans la Ville de Montréal, et résidant au 243, place Michel-Gosselin, dans la Ville de Laval, dans la province de Québec.

Avis est par les présentes donné que **PIERRE GIRARD** a fait cession de ses biens le 25e jour d'avril 1989 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18e jour de mai 1989 à 14:15 heures de l'après-midi au bureau du Séquestre Officiel, 200 ouest, boul. René-Lévesque, Basilaire 00, Tour ouest, Chambre 07, dans la Ville de Montréal, dans la Province de Québec.

Date de Montréal, ce 2e jour de mai 1989.

ALBERT DIONNE,
Syndic

Price Waterhouse Limitée
Price Waterhouse Limitée
1100, boul. Dorchester ouest
Montréal (Québec)
H3B 2G4
(514) 879-5671
Télécopieur: (514) 879-5709

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite:
Nos 500-11-001309-891
081272

LES IMMEUBLES CHRISTOPHE-COLOMB INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 6965, Christophe-Colomb, dans la Ville de Montréal, dans la province de Québec.

Avis est par les présentes donné que **LES IMMEUBLES CHRISTOPHE-COLOMB INC.** a fait cession de ses biens le 25e jour d'avril 1989 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18e jour de mai 1989 à 13:45 heures de l'après-midi au bureau du Séquestre Officiel, 200 ouest, boul. René-Lévesque, Basilaire 00, Tour ouest, Chambre 07, dans la Ville de Montréal, dans la Province de Québec.

Date de Montréal, ce 2e jour de mai 1989.

ALBERT DIONNE,
Syndic

Price Waterhouse Limitée
Price Waterhouse Limitée
1100, boul. Dorchester ouest
Montréal (Québec)
H3B 2G4
(514) 879-5671
Télécopieur: (514) 879-5709

APPEL D'OFFRES

CUEILLETTE, TRANSPORT ET DISPOSITION DES DÉCHETS (1989, 1990, 1991 et 1992)

La Ville de Saint-Constant, municipalité en pleine expansion, comptant 15 000 habitants, sise sur la Rive-Sud de Montréal, demande des soumissions pour la fourniture de la machinerie et de la main-d'œuvre nécessaires pour effectuer la cueillette, le transport et la disposition des déchets situés à l'intérieur de son territoire.

Les devis de soumission sont disponibles à l'Hôtel de Ville de Saint-Constant à l'adresse mentionnée ci-dessous au montant de vingt-cinq dollars (25 \$).

Les soumissions, chacune dans des enveloppes scellées différentes, portant la mention «soumission — cueillette, transport et disposition des déchets» seront adressées au directeur général et reçues à l'Hôtel de Ville de Saint-Constant jusqu'à 16 h, le mercredi 24 mai 1989, pour y être ouvertes publiquement.

La Ville de Saint-Constant ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.



Société
des alcools
du Québec

Appel d'offres

AGENCE DE PUBLICITÉ
Service de la mise en marché
DOSSIER: SMM 890

Le Service de la mise en marché de la Société des alcools du Québec est à la recherche d'une agence de publicité.

L'agence sélectionnée aura la responsabilité d'établir les objectifs et les stratégies de communication, de concevoir les campagnes publicitaires, de préparer les plans et effectuer les placements médias pour les produits désignés, réseau de détail et aspect corporatif.

Tout proposant s'engage à se conformer aux conditions et charges de la Société des alcools du Québec contenues dans le document d'appel d'offres.

Seules les personnes répondant aux conditions suivantes sont admises à présenter une soumission:

- S'il s'agit d'une personne physique:
 - être citoyen canadien;
 - être domicilié au Québec;
 - avoir au moins 18 ans;
- S'il s'agit d'une société:
 - que les associés soient majoritairement des citoyens canadiens domiciliés au Québec, ou des sociétés ayant leur établissement principal au Québec, ou des compagnies dûment constituées ayant leur siège social au Québec;
 - avoir son établissement principal au Québec;
- S'il s'agit d'une compagnie:
 - avoir des statuts fédéraux ou provinciaux;
 - avoir son siège social au Québec;
- Avoir une place d'affaires à Montréal;
- Être solvable;
- Avoir obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec.

Le document d'appel d'offres sera disponible à compter du 8 mai 1989, du lundi au jeudi (inclusivement) de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ainsi que le vendredi de 8h30 à 12h30, aux adresses suivantes:

Siège social
905, av. de Lorimier
Montréal (Québec)
H2K 3V9

Centre de distribution de Montréal
2021, des Fûtaillies
Montréal (Québec)
H1N 3M7

Centre de distribution de Québec
2900, rue Einstein
Ste-Foy (Québec)
G1X 3X4

Les soumissions seront reçues et ouvertes par la Société des alcools du Québec au Service du contentieux, le 23 mai 1989 à 10h00, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des propositions reçues. L'adjudicataire choisi dans le présent appel d'offres sera nécessairement différent de celui choisi concernant le projet "Agence de publicité - Service des marques maison" et portant le numéro MM 895.

Palais des Congrès de Montréal

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
APPEL D'OFFRES No D12597
FOURNITURE ET INSTALLATION DE CARREAUX DE TAPIS

Des soumissions cachetées, adressées au directeur des ressources matérielles de la Société du Palais des Congrès de Montréal et portant la mention **Fourniture et installation de carreaux de tapis** seront reçues jusqu'à 10 heures, le 19 mai 1989.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans une série de documents qui pourront être obtenus dès le 8 mai 1989, de 8 h à 18 h, du lundi au vendredi et ce jusqu'au 12 mai 1989. Un paiement de cinquante dollars (50\$) non remboursable, payable en argent ou par chèque visé fait à l'ordre de la Société du Palais des Congrès de Montréal est requis pour obtenir un document d'appel d'offres.

Le soumissionnaire devra fournir, avec sa soumission, un cautionnement de soumission de l'ordre de 10% du montant soumis, fait à l'ordre de la Société du Palais des Congrès de Montréal et valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture de la soumission. Ce cautionnement de soumission devra être remplacé à la signature du contrat par un cautionnement d'exécution et un cautionnement pour le paiement de la main-d'œuvre de l'ordre de vingt-cinq pour cent (25%) chacun.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu les documents d'appel d'offres directement de la Société du Palais des Congrès de Montréal, sont admises à soumissionner.

La Société du Palais des Congrès de Montréal ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues, même la plus basse.

NOTE: Une séance d'information avec visite des lieux aura lieu le 12 mai 1989, à 10 heures.

Le directeur des ressources matérielles.

Société du Palais des Congrès de Montréal



APPEL D'OFFRES

Afférent à la multiplication de copies vidéo de format U-MATIC, VHS, BETA I et BETA II.

La teneur et les modalités du présent appel d'offres sont contenues dans un document intitulé «cahier des charges» préparé par la Société de radio-télévision du Québec.

Le cahier des charges peut être reçu, à partir du 8 mai 1989 au 10 mai 1989, à l'endroit suivant:
RADIO-QUÉBEC
800, rue Fullum
Montréal (Québec) H2K 3L7
Local: D-207

La Société de radio-télévision du Québec ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Pierre Pilote
Chef de division
Approvisionnement



REPERTIGNY

APPEL D'OFFRES 89-02

ÉCHELLE AÉRIENNE NEUVE
D'UN MINIMUM DE 30 MÈTRES
AVEC POMPE DE
2000 GALLONS US PAR MINUTE

La Ville de Repentigny recevra des soumissions publiques sous-enveloppes scellées et adressées au greffier de la Ville pour la fourniture d'une échelle aérienne neuve d'un minimum de 30 mètres avec pompe de 2000 gallons US par minute. Seules les soumissions sur les formulaires préparés par la Ville et accompagnées d'un dépôt de soumission représentant 10% de la valeur totale de la soumission seront acceptées. Ces soumissions seront ouvertes et lues par le greffier de la Ville de Repentigny à 11 h 30, mercredi le 24 mai 1989 en la salle des audiences publiques du conseil. La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. Donné à Repentigny, ce 6 mai 1989.

Le Greffier,
JEAN FAFARD, O.M.A.

Suite des Avis légaux, Appels d'offres, Soumissions et Encans en pages 7, 8 et 9



Saint-Laurent

VILLE DE SAINT-LAURENT

AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES

Projet numéro P539
Équipements et logiciels de bureautique et d'informatique pour ordinateur HP-3000 série 930

Des soumissions sous pli cacheté, adressées au:

Secrétaire-trésorier de la Ville de Saint-Laurent

Hôtel de Ville
777, boulevard Laurentien

SAINT-LAURENT (Québec) H4M 2M7 et portant l'inscription **EQUIPEMENTS ET LOGICIELS DE BUREAUTIQUE ET D'INFORMATIQUE POUR ORDINATEUR HP-3000 SÉRIE 930** seront reçues jusqu'à 10 heures le mardi 23 mai 1989 au Service des affaires corporatives — Division du greffe et seront ouvertes publiquement à 10 heures le même jour, à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, 777, boulevard Laurentien, Saint-Laurent, Québec.

Les documents de soumission, le devis et cahier des charges — Équipements et logiciels de bureautique et d'informatique pour ordinateur HP-3000 série 930 pourront être obtenus au bureau du Service ressources, Division achats et magasins à 13001, boulevard Cavendish, Saint-Laurent, à compter du lundi 8 mai 1989, à 10 heures, moyennant un dépôt non remboursable de 50\$ en argent ou chèque visé payable à la Ville de Saint-Laurent.

Les firmes soumissionnaires sont des manufacturiers ou des distributeurs et représentants officiels autorisés des équipements proposés et doivent disposer d'un bureau de vente dans la région de Montréal.

La Ville de Saint-Laurent n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Par conséquent, si le Conseil juge qu'il est dans les meilleurs intérêts de la Ville de rejeter toutes les soumissions, il pourra le faire sans encourir de réclamation pour dommages ou perte de ce qui se soit.

Le directeur général
Pierre Lebeau, c.g.a.
Saint-Laurent
Le 6 mai 1989

APPEL D'OFFRES

TRAVAUX DE FENÊTRAGE
MAISON L'INVITÉE
4035, RUE PAPINEAU
MONTRÉAL

Commandés par:
Le Centre d'accueil Préfontaine
3100 est, rue Rachel
Montréal, Québec H1W 1A1

Responsable:
Monsieur Guy Lapointe
Directeur général
Tél.: 521-1280

Architectes:
Bianchi et Voisard, architectes
Tél.: 845-2278

Description des travaux:
remplacement de 51 fenêtres

Documents de soumission: les entrepreneurs pourront se procurer les documents de soumission au Centre d'accueil Préfontaine contre un dépôt non remboursable de 20 \$ en dollars canadiens ou sous forme de chèque visé au nom du Centre d'accueil Préfontaine.

Ouverture des soumissions: les soumissions seront reçues jusqu'au 18 mai à 15 heures au Centre d'accueil Préfontaine, as de Monsieur Guy Lapointe, directeur général où elles seront publiquement ouvertes.

Dépôt de soumission: équivalent à 10% du montant de la soumission sous forme de chèque visé ou de cautionnement de soumission.

Auriez-vous l'obligeance de me confirmer les publications lorsque vous aurez reçu cette lettre ainsi que le prix des publications.

Je vous remercie de votre collaboration dans ce dossier et si d'autres renseignements seraient nécessaires, n'hésitez surtout pas à me contacter au numéro suivant: 521-1280, poste 13.

Suzanne Tellier, Services Administratifs

PRÉFONTAINE
3100, rue Rachel Est
Montréal, Qué.
H1W 1A2
(514) 521-1280

Avis

aux créanciers de
la première assemblée (Art. 102)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: GESTIONS IMMOBILIÈRES SOFICAN INC., corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1610, rue Ste-Catherine ouest, dans la ville et district de Montréal.

AVIS est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre **GESTIONS IMMOBILIÈRES SOFICAN INC.** le 6e jour d'avril 1989 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 12e jour de mai 1989 à 10 h 30 au Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200, boul. René-Lévesque ouest, Basilaire 00, tour ouest, chambre 07, salle 1 ou 2.

DATE DE MONTRÉAL, ce 3e jour d'avril 1989.

Jean-Guy Daoust, C.A.
Syndic
ARTHUR ANDERSEN INC.
600, boul. de Maisonneuve ouest
27e étage
Montréal, Qc H3A 3J2
Tél.: (514) 848-1641

RECTIFICATIF

Dans notre cahier F04-3 «Grande ouverture» distribué le samedi 6 mai 1989, veuillez noter les corrections suivantes:

En page 10, la disponibilité indiquée, pour chaque magasin, des étuis en satin offerts en prime à l'achat des boucles d'oreilles en vente de 4\$ à 6\$, est inexacte. Il aurait fallu lire 40 par magasin au lieu de 3000.

Nous nous excusons des inconvenients que cette erreur aurait pu entraîner pour notre clientèle

Bonimart
Le magasin EXTRA SPECIAL de votre quartier



APPEL D'OFFRES PUBLIC

Service d'entretien Équipements micro-informatique

La Commission de la construction du Québec demande des soumissions pour l'entretien préventif et curatif de ses équipements micro-informatique installés à son siège social et ses douze (12) bureaux régionaux répartis sur l'ensemble du territoire de la province de Québec.

Seules les entreprises ayant leur principale place d'affaires au Québec peuvent participer au présent appel d'offres.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans un document qui sera disponible à compter du 8 mai 1989 et qui pourra être obtenu en s'adressant à l'endroit suivant:

Commission de la construction du Québec
Monsieur Simon Gaurin, directeur
Approvisionnement et services
3530 ouest, rue Jean-Talon
Montréal, Qué.
H3R 2G3
Tél.: (514) 341-7740, poste 213

Un dépôt de 25\$ non remboursable est requis pour l'obtention du cahier des charges, par chèque certifié ou mandat payable à la Commission de la construction du Québec.

Pour être validement reçues, les soumissions doivent être déposées au bureau du directeur de l'Approvisionnement et services à l'adresse ci-haut mentionnée, au plus tard le 19 mai 1989 à 15 h 30. Ces soumissions seront ouvertes le même jour en présence du responsable de cet appel d'offres.

La Commission de la construction du Québec ne s'engage à accepter ni la plus favorable, ni aucune des soumissions reçues. Elle se réserve le droit de les rejeter en tout et d'en demander de nouvelles avec un nouveau cahier des charges si elle le juge à propos et ce, sans encourir d'obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

APPEL D'OFFRES

C.E.G.E.P. DE SOREL-TRACY

ACHAT ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME RÉSEAU DE MICRO-ORDINATEURS

Le C.E.G.E.P. de Sorel-Tracy sollicite des soumissions pour l'achat et l'installation d'un système réseau de micro-ordinateurs pour le département des Techniques de l'informatique. Les entreprises désirant se procurer le devis et cahier des charges pourront le faire dès le 9 mai 1989, en se présentant aux services de l'équipement du C.E.G.E.P. de Sorel-Tracy, 3000, boul. de la Mairie, TRACY, au local A-1202, ou en téléphonant au (514) 742-6651, poste 268, pendant les heures régulières de travail, soit de 8 h 30 à 17 h.

Dans le but de donner toutes les informations requises aux soumissionnaires le Collège organisera, si nécessaire, une visite générale des lieux le 12 mai 1989 à 13 h 30. Les soumissionnaires intéressés devront s'inscrire à cet effet.

Le soumissionnaire notera qu'il s'agit d'une soumission par lot et qu'il a le loisir de soumissionner pour un seul, plusieurs ou la totalité des lots.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le bordereau de soumission préparé à cette fin par le C.E.G.E.P. de Sorel-Tracy. La soumission sera remise dans l'enveloppe identifiée et fournie à cette fin.

Les soumissions scellées (l'original et 2 copies) seront reçues au bureau du soussigné, jusqu'à 11 heures, heure locale, le 25 mai 1989. Elles seront ouvertes publiquement, le même jour, à la même heure.

Toutes les soumissions devront se conformer aux conditions exprimées dans le devis et cahier des charges.

Le C.E.G.E.P. de Sorel-Tracy ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues. De plus il se réserve le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

André Larivière, directeur
Services de l'équipement

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: **161918 CANADA INC.**, une corporation légalement constituée, ayant son siège social et principale place d'affaires au 2037, Route 117, Mont-Rolland, Québec et opérant sous le nom de «Mr. Burger 2».

AVIS est par les présentes donné que la susdite compagnie-débitrice a fait cession de ses biens le 27 avril 1989, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15 mai 1989 à 11 h, au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy-Favreau, 200 ouest, boul. René-Lévesque, Tour ouest, Basilaire 00, suite 7, salle 1 ou 2, Montréal, Québec.

Montréal, ce 2 mai 1989.

MAX B. DRUKER, C.A.
Syndic

DRUKER & ASSOCIÉS INC.
SYNDIC DE FAILLITES
4333 O. STE-CATHERINE, SUITE 420
MONTRÉAL, QUÉ. H3Z 1P9
Tél.: 935-8501

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: **157587 CANADA INC.**, corporation légalement constituée faisant affaires sous la raison sociale de «Chantal Proulx Design»